

Plan de services en français

2016-2017

Ministère des
Services communautaires



Message de la sous-ministre

Bonjour,

C'est avec plaisir qu'au nom du ministère des Services communautaires, de Logement Nouvelle-Écosse et des commissions du logement, je présente notre plan de services en français de 2016-2017.

Le plan de services en français fera rapport non seulement sur les Services de soutien aux enfants, aux jeunes et à la famille, le Programme d'aide à l'emploi et d'aide au revenu et le Programme d'aide et de logement pour les personnes handicapées, mais aussi sur la Division du secteur bénévole et à but non lucratif, la Commission des personnes handicapées ainsi que le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse.

En collaboration avec d'autres institutions publiques désignées, nous sommes déterminés à améliorer les services en français offerts à tous les Néo-Écossais. Nous espérons offrir aux membres de la communauté acadienne et francophone un accès plus facile à nos services dans leur langue. Nous prévoyons continuer de mettre l'accent sur l'offre active des services en français dans les endroits où ils sont le plus en demande. Les bureaux et les employés qui peuvent offrir des services en français le signalent par un accueil en français et des repères visuels. Quand vous utilisez nos programmes et nos services, cherchez les affiches *Bonjour!* Les bureaux qui ne sont pas en mesure d'offrir eux-mêmes des services en français peuvent faire appel aux employés qui le peuvent en consultant le répertoire d'employés bilingues, qui est en ligne. Cette approche coordonnée pour la prestation de services améliore notre capacité d'offrir des services dans la langue préférée du client.

Nous reconnaissons que la communauté acadienne et francophone joue un rôle essentiel dans la richesse culturelle de notre province. Nous nous sommes engagés à contribuer à sa croissance en faisant des progrès mesurables et durables dans la prestation de services pour la génération actuelle et les générations suivantes. Le plan décrit nos objectifs pour la prochaine année et les progrès réalisés au cours de la dernière année. En plus des objectifs indiqués dans le plan, nous avons aussi, durant l'année, la possibilité de livrer des services comme des documents imprimés et des consultations en français dans le cadre de notre travail de transformation.

Nous vous invitons à consulter notre site Web à <http://gov.ns.ca/coms/fr/index.html> pour des informations sur les programmes et les services offerts en français.

De plus, n'hésitez pas à communiquer avec notre coordonnateur des services en français qui est bilingue et qui peut aussi vous aider à avoir accès à certains programmes et services. Voici ses coordonnées : Brian Doucet, tél. 902-742-6211, Brian.Doucet@novascotia.ca.

Merci beaucoup!

La sous-ministre,

Lynn Hartwell
Ministère des Services communautaires, Logement Nouvelle-Écosse et commissions du logement

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

Objectif stratégique n° 1 – Leadership et orientation politique

Se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et son règlement.

Buts et objectifs pour 2015-2016

- 1.1 Contribuer à appuyer l'élaboration de services en français au sein du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse.
- 1.2 Contribuer à faire connaître l'engagement du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse par rapport à la *Loi sur les services en français* et à son règlement.

Mesures prévues en 2015-2016

- 1.1 La sous-ministre et l'équipe de la haute direction appuieront la participation du coordonnateur des services en français au Comité de coordination des services en français et à ses sous-comités pertinents. Elles faciliteront aussi la participation des employés à la planification des services en français et aux initiatives liées aux services en français. Le plan des services en français sera affiché en anglais et en français sur le site Web et le site intranet.

Le Comité consultatif provincial sur les initiatives en milieu de travail continuera d'inscrire les services en français à l'ordre du jour de ses réunions. Le coordonnateur des services en français fera approuver les nouvelles initiatives par le comité et tiendra ce dernier informé.

- 1.2 Le Ministère et les commissions du logement seront représentés à l'assemblée générale des organismes communautaires acadiens et francophones et des tiers fournisseurs de services comme la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et le Réseau Santé.

Les services en français seront plus évidents au sein du Ministère et favoriseront la participation des employés étant donné qu'ils sont devenus une partie intégrante des initiatives de travail du Ministère et des commissions du logement.

Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse continueront d'être représentés aux réunions de Réseau Santé Nouvelle-Écosse avec les Affaires acadiennes, le ministère de la Santé et du Mieux-Être et de nombreux groupes représentant des organismes acadiens et francophones.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

- 1.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse étaient représentés au Comité de coordination des services en français et à trois sous-comités : 1) ressources humaines, 2) cours de français et 3) offre active.

Le plan du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse a servi à la préparation du rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.

La sous-ministre a envoyé des notes de service et des vidéos à tous les employés pour les inviter à participer aux célébrations de la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes et au programme de reconnaissance de l'Étoile acadienne partout dans la province. Les messages de la sous-ministre ont aussi souligné l'importance d'offrir activement les services en français.

- 1.2 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse demeurent un membre actif du Réseau Santé Nouvelle-Écosse. Chaque année, les membres de la haute direction reçoivent un compte rendu. Nous avons aussi participé au Forum Santé et à l'assemblée générale annuelle de Réseau Santé où la ministre, Mme Bernard, a prononcé le discours d'ouverture. Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse ont aussi participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

La présence du coordonnateur des services en français du Ministère au sein du comité consultatif provincial des initiatives en milieu de travail a été avantageuse pour le Ministère. Les services en français font maintenant partie intégrante des tous les programmes u Ministère et ils sont pris en compte lors de l'élaboration de nouvelles initiatives ou de la enue d'une consultation. Des mises à jour sur les services en français sont présentées à outes les réunions du comité consultatif provincial. La participation de ce comité a aussi été ssentielle pour l'élaboration de nombreuses initiatives pour les services en français.

***Objectif stratégique n° 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français
Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.***

Buts et objectifs pour 2015-2016

- 2.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse s'efforcent continuellement d'offrir activement des services en français à la communauté acadienne et francophone et de communiquer avec elle en français.
- 2.2 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse veillent à ce que l'information et le matériel pertinents soient offerts en français.
- 2.3 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse sensibiliseront leurs employés à l'identité culturelle de la communauté acadienne et francophone et à leur engagement en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Ils informeront aussi le personnel des possibilités de suivre des cours de français.

Mesures prévues en 2015-2016

- 2.1 Le programme d'aide à l'emploi et d'aide au revenu procède à la traduction de ses formulaires pour offrir à ses clients francophones la possibilité de remplir en français leur demande d'aide, le formulaire de consentement à la divulgation d'informations et le formulaire sur la compréhension de l'engagement. Ce sont des formulaires que les clients doivent obligatoirement remplir pour que nous puissions déterminer s'ils sont admissibles aux prestations. Il est donc important que les clients comprennent bien les renseignements. De plus, le programme pourra reconnaître la langue maternelle des personnes qui ont recours à nos services.
- 2.2 Le rapport du comité consultatif de la ministre sur les mesures législatives visant l'accessibilité sera traduit en français et affiché sur le site Web à <http://novascotia.ca/coms/accessibility/default-fr.asp>.

Le programme pour le secteur à but non lucratif publiera en format bilingue quatre fiches d'une page sur le secteur à but non lucratif.

La Commission des personnes handicapées publiera une série de fiches statistiques et un rapport annuel en anglais et en français.

Le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse prévoit tenir les activités suivantes relativement aux services en français :

La traduction en français des publications suivantes :

Changer pour le mieux

du *Guide for Gender Equitable Employment* publiée par le Forum atlantique des ministres chargés de la condition féminine.

Le Conseil consultatif sur la condition féminine participe aussi à des rencontres en Atlantique et à l'échelle nationale où les documents et les communiqués sont en anglais et en français.

Le Conseil consultatif communiquera avec les coordonnateurs des services en français du gouvernement et leur présentera ses publications en français pour les faire connaître et en favoriser l'usage.

- 2.3 Le coordonnateur des services en français du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse travaillera avec les personnes chargées de chacun des programmes du Ministère et le personnel de chaque région pour établir des initiatives et des plans stratégiques qui seront basés sur les besoins de la communauté acadienne. Toutes les équipes de gestion participeront au processus de planification des services en français. De plus, chaque équipe sera chargée d'indiquer les initiatives prévues et de faire rapport sur celles-ci tous les ans.

La présence du coordonnateur des services en français du Ministère au sein du comité consultatif provincial des initiatives en milieu de travail a été avantageuse pour les services

en français et les initiatives en milieu de travail. Ce partenariat augmente énormément le nombre de services en français envisagés au moment où le Ministère élabore des programmes et mène des consultations. Le coordonnateur continuera de mettre à jour les initiatives visant les services en français, d'en faire la promotion et de mobiliser le comité consultatif provincial.

Le coordonnateur des services en français est chargé, entre autres, de promouvoir les cours de français, les ateliers Coup d'œil sur l'Acadie et Acadie at a Glance, les déjeuners-causeries en français et le Consortium national de formation en santé et d'appuyer les employés qui désirent participer à ces activités. Chaque année, il y aura un suivi et la préparation d'un rapport sur le nombre de participants. Toute l'information sur les cours de français est distribuée par les gestionnaires et les directeurs et affichée sur le site intranet des services en français. Le coordonnateur aidera les programmes et les régions à cerner les lacunes dans la prestation de services et à élaborer des plans stratégiques pour répondre aux besoins en matière de services.

La section des initiatives en milieu de travail et le coordonnateur étendront la célébration de la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes à tous les bureaux du Ministère et des commissions du logement situés dans les régions à forte densité francophone. Ils continueront d'encourager la participation des ministères et des agences avec qui travaille le Ministère.

L'information sur les services en français fera partie de la deuxième étape du programme d'orientation du personnel du Ministère.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

- 2.1 Le Ministère continue d'avoir recours au répertoire interne d'employés qui peuvent et qui veulent offrir des services en français et de le tenir à jour, ce qui nous permet d'améliorer notre capacité d'offrir activement des services en français dans la province. Au cours de la dernière année, dix-neuf noms ont été ajoutés au répertoire.

La Direction de la protection de l'enfance et des services en établissement tient compte de l'identité culturelle pour placer les enfants acadiens ou francophones dans des familles d'accueil ou adoptives qui ont le même profil linguistique, culturel et religieux que les enfants.

- 2.2 Voici des exemples de publications du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse qui ont été traduites en français et mises à la disposition du public au cours de la dernière année.
- Matériel sur la stratégie en matière de violence sexuelle :
 - Document – *Rompre le silence*: Une intervention coordonnée en matière de violence sexuelle en Nouvelle-Écosse <http://novascotia.ca/coms/svs/docs/Sexual-Violence-Strategy-FR.pdf>
 - Formulaire et lignes directrices du fonds pour l'innovation en matière de

prévention pour une intervention coordonnée en matière de violence sexuelle Les demandeurs pouvaient présenter leur demande en français et certains l'ont fait.

- La Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse (FFANE) est l'un des groupes qui a obtenu une subvention d'innovation en matière de prévention dans le cadre de la stratégie en matière de prévention de la violence sexuelle. *The Many Faces of Violence* – La FFANE créera une pièce de théâtre avec des élèves des écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CASP) qui portera sur les relations saines et le consentement.
 - La Metropolitan Regional Housing Authority a fait traduire son guide *Landlord Rules (Règlement du locateur)*.
 - Le Ministère a aidé la maison Juniper à Yarmouth pour la traduction de son site Web.
 - Le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse fait traduire le guide *Making Changes- a book for women experiencing intimate partner abuse*.
 - Les formulaires de demande pour le Programme d'aide à l'emploi et d'aide au revenu ont été traduits.
 - La Division du bénévolat et du secteur à but non lucratif a fait traduire ses formulaires de mise en candidature pour le prix Jeune bénévole et le prix Famille bénévole par excellence. Les certificats sont aussi en français.
 - Au cours de la dernière année, quatre communiqués du Ministère ont été publiés simultanément en anglais et en français.
 - Certains employés ont reçu des cartes professionnelles bilingues.
 - Le rapport du comité consultatif de la ministre sur les mesures législatives visant l'accessibilité a été traduit en français et affiché sur le site Web à <http://novascotia.ca/coms/accessibility/default-fr.asp>.
- 2.3 Des renseignements sur les cours de français, les ateliers Coup d'œil sur l'Acadie et Acadie at a Glance, le Consortium national de formation en santé et les dîners-causeries ont été distribués par les chefs de service et les directeurs et affichés sur le site intranet du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse. Chaque année, il y a un suivi sur le nombre de participants et la préparation d'un rapport pour la haute direction.

La Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes a été célébrée dans six bureaux du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse dans la province. En tout, 150 personnes ont participé aux célébrations. Ont participé les bureaux régionaux de Port Hawkesbury, de Middleton, de Dartmouth et de la rue Quinpool à Halifax. Les directions ont été invitées à se joindre à l'organisation de cette célébration culturelle et elles y ont participé.

Dans le cadre de leur initiative de reconnaissance pour les services en français appelée Étoile acadienne, le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse continuent de reconnaître les

personnes ou les équipes qui ne ménagent pas leurs efforts pour offrir des services à la communauté acadienne et francophone

Lors de l'élaboration du nouveau site intranet et du programme d'orientation en ligne, nous avons tenu compte des services en français.

Objectif stratégique n° 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Favoriser la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration de politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation de services en français.

Buts et objectifs pour 2015-2016

- 3.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse offriront aux Néo-Écossais qui parlent français l'occasion de s'exprimer dans la langue de leur choix.
- 3.2 Ils aideront à tenir la communauté acadienne et francophone informée de toute possibilité de participer aux conseils, agences et commissions qui relèvent du Ministère quand des postes seront vacants.
- 3.3 Ils contribueront à faire connaître le processus de plainte du Ministère à la communauté acadienne et francophone.
- 3.4 Ils feront la promotion du développement et de la vitalité de la communauté acadienne et francophone en améliorant la prestation des services en français.

Mesures prévues en 2015-2016

- 3.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse répondront en français à toute la correspondance reçue en français. Ils participeront aux sous-comités du Comité de coordination des services en français, notamment ceux des ressources humaines, de la formation et de l'offre active. Le Ministère adoptera toutes les recommandations sur les cours de français faites par le sous-comité du Comité de coordination des services en français. Le coordonnateur des services en français demandera aux ressources humaines du Ministère et des commissions du logement de présenter la version révisée des lignes directrices sur les ressources humaines pour offrir des services en français.

Le Ministère et les commissions du logement suivront les lignes directrices révisées et les outils de Communications Nouvelle-Écosse, notamment les lignes directrices sur les communications, les lignes directrices relatives au service de traduction, les lignes directrices sur les consultations, la boîte à outils pour les consultations et les lignes directrices sur les sites Web.

- 3.2 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse continueront de travailler avec le Bureau du Conseil exécutif, qui a la responsabilité principale de recruter des membres du public pour

les conseils, les agences et les commissions, et qui annonce régulièrement en français et en anglais les postes à combler. Pour plus d'informations, consultez le <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/parrainer/index.asp>.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

- 3.1 Conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, de même qu'à son propre protocole de communication, le Ministère a répondu en français à toute correspondance reçue en français en faisant appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse et au coordonnateur des services en français.

Les sous-ministres ont fourni aux membres de l'équipe de direction la version révisée des lignes directrices sur les ressources humaines pour offrir des services en français afin qu'ils la transmettent à leurs gestionnaires.

- 3.2 et 3.3 Le Ministère continue de combler les postes vacants au comité des appels. Quelques membres sont en mesure d'entendre en français les appels en matière de soutien à l'emploi et d'aide au revenu. Les membres bilingues du comité des appels ont souligné qu'ils étaient prêts à entendre des appels en français partout dans la province selon les besoins. Les annonces pour recruter des membres pour le comité des appels ont été placées dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* et diffusées dans les stations de radio communautaires.

En septembre et en octobre 2015, les membres de la stratégie en matière de violence sexuelle ont offert un atelier au réseau de soutien communautaire dans 9 régions de la province. Les membres de la communauté acadienne et francophone y ont été invités. Les membres de la stratégie ont aussi invité la participation de la communauté acadienne au sein des comités provinciaux pour discuter de la stratégie.

- 3.4 La Division de la prévention et de l'intervention précoce du Ministère a fourni des fonds pour le cheminement parental, un programme de soutien familial et de visites à domicile en partenariat avec le Centre provincial de ressources préscolaires.

Buts, objectifs et mesures prévues en 2016-2017

Objectif stratégique n° 1 – Leadership et orientation politique

Se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et son règlement.

Buts et objectifs du Ministère pour 2016-2017

- 1.1 Contribuer à appuyer l'élaboration de services en français au sein du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse.
- 1.2 Contribuer à faire connaître l'engagement du Ministère et de Logement Nouvelle-Écosse par rapport à la *Loi sur les services en français* et à son règlement.

Mesures prévues en 2016-2017

- 1.1 La sous-ministre et l'équipe de la haute direction appuieront la participation du coordonnateur des services en français au comité de coordination des services en français et à ses sous-comités pertinents. Elles faciliteront aussi la participation des employés à la planification des services en français et aux initiatives liés aux services en français. Le plan des services en français sera affiché en anglais et en français sur le site Web et le site intranet.

Le Comité consultatif provincial sur les initiatives en milieu de travail continuera d'inscrire les services en français à l'ordre du jour de toutes ses réunions. Le coordonnateur des services en français fera approuver les nouvelles initiatives par le comité et tiendra ce dernier informé.

L'élaboration du nouveau site intranet du Ministère et des commissions de logement tiendra compte des services en français.

- 1.2 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse seront représentés à l'assemblée générale des organismes communautaires acadiens et francophones et des tiers fournisseurs de services comme la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et le Réseau Santé.

Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse continueront d'être représentés aux réunions de Réseau Santé Nouvelle-Écosse auxquelles assisteront aussi des représentants des Affaires acadiennes, du ministère de la Santé et du Mieux-Être et de nombreux organismes acadiens et francophones.

Objectif stratégique n° 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français

Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.

Buts et objectifs du Ministère pour 2016-2017

- 2.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse s'efforcent continuellement d'offrir activement des services en français à la communauté acadienne et francophone et de communiquer avec elle en français.
- 2.2 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse veillent à ce que l'information et le matériel pertinents soient offerts en français.
- 2.3 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse sensibiliseront leurs employés à l'identité culturelle de la communauté acadienne et francophone et à leur engagement en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Ils informeront aussi le personnel des possibilités de suivre des cours de français.

Mesures prévues en 2016-2017

- 2.1 Le Ministère et les commissions du logement continueront d'augmenter le nombre de bureaux et d'employés qui offrent activement des services en français. Cela se fait par les cours de français, l'adoption de la version révisée des lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français, les initiatives de sensibilisation culturelle et des stratégies de communications améliorées à l'interne.
- 2.2 Le formulaire de demande d'aide à l'emploi et d'aide au revenu a été traduit et il sera mis à la disposition du public. Plus de formulaires seront traduits, de même que le document sur la façon de faire appel. Dans le cadre des initiatives de transformation, les versions anglaises du contenu sur le site Web, des dépliants et des formulaires sont en cours de révision et les nouvelles versions devront être traduites.

Objectif stratégique n° 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Favoriser la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration de politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation de services en français.

Buts et objectifs du Ministère pour 2016-2017

- 3.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse offriront aux Néo-Écossais qui parlent français l'occasion de s'exprimer dans la langue de leur choix.
- 3.2 Ils aideront à tenir la communauté acadienne et francophone informée de toute possibilité de participer aux conseils, agences et commissions qui relèvent du Ministère quand des postes seront vacants.
- 3.3 Ils contribueront à faire connaître le processus de plainte du Ministère à la communauté

acadienne et francophone.

- 3.4 Ils feront la promotion du développement et de la vitalité de la communauté acadienne et francophone en améliorant la prestation des services en français.

Mesures prévues en 2016-2017

- 3.1 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse répondront en français à toute la correspondance reçue en français.

Ils participeront aux sous-comités du Comité de coordination des services en français, notamment ceux des ressources humaines, de la formation et de l'offre active. Le Ministère adoptera toutes les recommandations sur les cours de français faites par le sous-comité du Comité de coordination des services en français. Le coordonnateur des services en français demandera aux ressources humaines du Ministère et des commissions du logement de présenter la version révisée des lignes directrices sur les ressources humaines pour offrir des services en français.

Ils consulteront la communauté acadienne et francophone étant donné que commence le travail de révision du manuel des Services de protection de l'enfance pour tenir compte des modifications à la loi sur les services à l'enfance et à la famille (*Children and Family Services Act*).

- 3.2 Le Ministère et Logement Nouvelle-Écosse continueront de travailler avec le Bureau du Conseil exécutif, qui a la responsabilité de recruter des membres du public pour les conseils, les agences et les commissions, et qui annonce régulièrement en français et en anglais les postes à combler. Pour plus d'informations, consultez le <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/parrainer/index.asp>.

- 3.3 Le programme de l'aide à l'emploi et de l'aide au revenu fera faire la traduction des dépliants sur les appels qui seront ensuite mis à la disposition du public. Les personnes qui ont besoin d'aide pour avoir accès à nos programmes trouveront les coordonnées du coordonnateur des services en français bien en vue sur le site Web.

- 3.4 Les célébrations de la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes au sein du Ministère et des commissions de logement auront lieu aussi dans les centres communautaires cette année pour renforcer nos liens avec nos tiers fournisseurs de services et les citoyens que nous servons.

La Division de la protection et de l'intervention précoce du Ministère continuera de travailler à l'aspect culturel du programme de cheminement parental qui est offert au Centre provincial de ressources préscolaires à Pointe-de l'Église. Elle augmentera aussi les ressources mises à la disposition des fournisseurs de services communautaires qui travaillent avec des enfants, des jeunes et des familles vulnérables, de même que les occasions de perfectionnement offertes en français pour ces fournisseurs de services.